

Création de la société «l'Harmonie de Tohogne» en 1882

En 1882-83, à Tohogne, un groupe de jeunes gens dégourdis décidèrent de constituer une société d'harmonie sous la dénomination " Harmonie de Tohogne ". Ils firent appel, pour la direction, à M. Napoléon Théate, chef de musique de Barvaux. M. Emile Bontemps, secrétaire communal à Tohogne, en fut le président d'honneur. A la demande de celui-ci, on forma la commission suivante : président : Emile Lecrenier ; trésorier : Eugène Lecrenier ; secrétaire : Auguste Dumont. Il fut choisi pour local la salle se trouvant au-dessus de la forge de M. Honoré Théate où les répétitions eurent lieu, ainsi que quelques concerts (ndlr : actuelle propriété de M. et Mme Jean-Louis Soyeur-Ruscigno, 10, rue de Presseux, à Tohogne).

Membres de l'Harmonie : Auguste Dumont, bugle ; Emile Léonard, piston ; Célestin Trine, alto mib ; Eugène Trine, piston ; Alphonse Dumont, piston ; Edouard Collin, clarinette ; Alphonse Théate, clarinette ; Charles Théate, bugle ; Joseph Mercial, piston ; Jean Lecrenier, tuba ; Désiré Lecrenier, flûte ; Constant Lecrenier, baryton ; Oscar Mortehan, baryton ; Joseph Dumont, grosse caisse ; Henri Collin, alto.
Section de Warre : Joseph Destinez, trombone ; Louis Folie, piston ; Louis Flagothier, tuba ; Ferdinand Flagothier, trombone.
Renfort de Barvaux : un appelé Pipi (?), 1^{er} tuba ; Cle. Sougné, 1^{er} piston.

Inauguration - En guise d'ouverture, après quelques mois, il fut décidé de donner un petit concert dramatique précédé par l'Harmonie. On monta donc une scène de fortune et on mit à l'étude la comédie «Toutou l'macrale». Distribution : Alfred et Charles Théate, Oscar Mortehan, François Bihay, Edouard Collin, Adolphe Coquay (souffleur). En complément, quelques chants interprétés par Edouard Collin, Alphonse Théate, Célestin Trine et Emile Mortehan.

La date d'exécution fut fixée à un mois plus tard. On fit imprimer des programmes.

Le jour J est annoncé - La salle choisie servait de remise à la forge et ses murs étaient en pierres brutes. A part cela, tout était propre lorsqu'on eut enlevé les toiles d'araignées et autres bizarreries. A cette époque, les chaises et les bancs faisant défaut, les spectateurs se retrouvaient debout ! Le prix des places était généralement fixé à 25 cts ! Il fallait voir l'ambiance qui régnait en ce bon vieux temps. Permettez ici que je vous conte le fleuron.

Dans une comédie intitulée « Les Rinettes », Charles Théate y tenait le rôle d'une jeune fille. Il aurait fallu voir quel charme et quel talent il dégageait ! Tout le public s'y méprenait, à part ceux qui connaissaient l'aventure. Sitôt le concert fini, le bal commença. Notre Charles, plein de jeunesse et d'entrain, entra en se dandinant et, toujours dans ladite tenue, chercha un cavalier pour sa première valse. Un beau jeune homme se présenta (un Clette de Verlaine). Tout fier de son succès, il l'enlaça tendrement et tourbillonna comme une toupie. La danse finie, il l'emmena au comptoir, lui offrit une bonne fine et, les yeux langoureux, admirait sa cavalière. Et de fil en aiguille, il commença à lui faire une déclaration en règle. Le public, s'apercevant de sa bêtise, commença un charivari sans pareil. Clette, toujours dans ses grands projets, vit que tous les yeux étaient braqués sur lui. Il devint rouge de colère ! Profitant de ce moment de confusion, notre Charles prit la poudre d'escampette pour revenir un certain temps après l'orage habillé en jeune homme. La farce était un peu salée !

Seconde bêtise (à un autre concert). Oscar Mortehan, débutant, avait une seule tirade à dire devant le public. Celle-ci, il l'avait apprise seul chez lui. La voici : « Ils disent qu'il viennent de la part d'un Prince ». Mais lui en faisait cette lecture : « Ils disent qu'il venant de la part d'un Prince ». Le jour du concert, on lui demande s'il savait bien sa tirade : « Awè ! », dit-il. Méfiants, ses compagnons lui réclament une petite répétition avant d'entrer en scène. Tout fier, il débite la phrase à sa façon. Alors, tout son entourage, pouffant de rire, lui dit : « Ah mins nèni, hein, Oscâr ! ». Et ils lui font répéter la tirade correcte. « Atincion, hein, Oscâr, ou tot l'monde rirèt d'twè ! ». Le rideau se lève. Le programme débute par quelques chansons ; après commence la pièce en question et le moment pathétique arrive... Oscar, dans les coulisses, ne cesse de faire sa répétition en bon français. Il est tout en transpiration... « Atincion, Oscâr, ça va èsse à t'tour. Alez, intèr' Oscâr. » *Li powète tot' à trak, reût come on pâ, brake sès ouyes so l'publik* et d'une voix sonore, déclare : « Ils disant qu'ils venant de la part d'un Prince ». Il fait alors demi-tour sur la porte en se donnant des coups de poing sur la tête. « Sacré..., Oscâr, qui t'ès bièsse, non di..., qui t'ès bièsse ! ». Toute la salle, en pleine effervescence, tape des pieds et des mains pendant tout un temps. Ce fut le clou

de la soirée !

Encore une escarmouche restituée de mémoire. Il est vrai qu'en ce bon vieux temps, on avait bien des blagues semblables pour rigoler un peu. Figurez-vous (toujours rapport aux concerts) que le nommé François Bihay était en contact sur scène avec un collègue dans une discussion animée que le public suivait avec intérêt, quand tout à coup notre François braque les yeux vers le souffleur pour se tirer d'embarras. Stupeur ! Le souffleur - qui s'appelait Adolphe Coquay - avait déserté son poste pour rendre une courte visite à sa bonne amie (Maria Genot) qui habitait juste en face du local. Ledit François Bihay dut s'en tirer sans aucune aide, aussi, quand il eut achevé son rôle sur scène, il enjamba la fenêtre qui servait d'accès à la scène par une échelle posée dans le jardin (seule issue de ladite scène), traversa la forge au pas de course et entra en coup de vent

chez Genot. Il aperçut notre Coquay en train de compter fleurette à sa demoiselle. D'un bond, il s'élança vers lui, l'empoigna à la poitrine et l'entraîna dehors et... vlan ! La lutte fut de courte durée mais la chemise de toile de Coquay était en lambeaux. «Si tu veux la paix, dit-il à Bihay, tu devras me payer un nouveau sarrau !» La guerre s'acheva et l'Armistice fut signé. Huit jours plus tard, paraissait dans «Cric-Crac» (revue hebdomadaire et régionale qui faisait le compte rendu des activités de la jeunesse), la narration de cet épisode. En 1886, la société obtint l'école des garçons pour ses répétitions et concerts, grâce à l'intervention de M. Bontemps. En 1888, elle clôtura toutes ses activités.

Joseph COLLIN

(tiré du registre " Procès-verbaux des réunions de la commission de l'Harmonie " La Concorde ", 1951-1962)



Tohogne, rue de Presseux - Au plein centre de l'image, emplacement de l'ancien local de «l'Harmonie de Tohogne».